

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 8 mars 1971

La séance est ouverte à 2 heures.

FEU M. A. B. DOUGLAS

[Traduction]

L'hon. Arthur Laing (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, nous avons encore une fois la pénible tâche de signaler à la Chambre des communes le décès prématuré d'un député, le représentant de la circonscription électorale d'Assiniboia. A. B. Douglas avait une culture très étendue, de grandes qualités de cœur et d'esprit, il était très consciencieux au travail et d'une intégrité parfaite. Ce qui nous chagrine, c'est que la mort a fauché sa carrière pleine de promesses.

Je dois rappeler à la Chambre que ses premiers états de service public relevaient du domaine de l'éducation alors qu'il était commissaire d'école dans un district de la province de la Saskatchewan; à ce titre ou à d'autres semblables, il a servi au sein de commissions scolaires pendant 22 ans. Être associé pendant tant d'années à une commission scolaire constitue probablement, à mon avis, le meilleur apprentissage de service public désintéressé qui soit.

M. Douglas jouissait de l'estime et de l'amitié de tous les députés. Sa disparition est une très grande perte pour la Chambre et nous partageons la tristesse de ses proches. Nous adressons nos sincères condoléances à M^{me} Douglas et à ses quatre fils. Puissent-ils puiser quelque réconfort dans notre conviction que les qualités éminemment humaines du défunt et la tâche qu'il a accomplie ici même pendant cette courte période de deux ans et demi, lui survivront.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, en déplorant la disparition précoce de l'honorable représentant d'Assiniboia (M. Douglas), je voudrais m'associer avec les députés de mon parti aux propos tenus par le premier ministre suppléant (M. Laing). La plupart d'entre nous ne connaissaient M. Douglas que depuis son élection en 1968. Les députés de ce côté-ci de la Chambre voyaient en lui un homme serein et aimable, mais qui avait très à cœur les intérêts de sa circonscription et qui se dépensait sans cesse pour le bien de ceux qu'il représentait à la Chambre. Il va de soi que les habitants de la Saskatchewan le connaissaient fort bien et éprouvaient un grand respect pour l'œuvre accomplie par lui, ainsi que vient de le rappeler le premier ministre suppléant, dans différents domaines, notamment l'éducation de la jeunesse et des exploitants agricoles. Je me rappelle parfaitement comment notre défunt collègue a appuyé, au mois d'octobre dernier, je crois, la motion d'adresse en réponse au discours du trône.

● (2.10 p.m.)

Il témoignait non seulement son attachement à sa circonscription et à sa province mais aussi l'intérêt fervent

qu'il portait à toutes sortes de questions, notamment l'agriculture, la réforme fiscale, la gestion économique et la lutte contre la pollution.

Il a notamment cité le passage suivant d'un discours attribué au feu Gouverneur général Georges P. Vanier:

On ne vieillit pas suivant le nombre des années vécues. Nous ne vieillissons, j'en suis convaincu, que dans la mesure où nous renonçons à nos idéals. Nous sommes en réalité aussi vieux que nos doutes et nos désespoirs et aussi jeunes que notre foi et notre espérance, surtout la foi et l'espérance dans notre jeunesse qui sont, après tout, la confiance et l'espoir en l'avenir de notre pays.

Je dirai à la famille de M. Douglas que ces paroles de l'ancien Gouverneur général décrivent très justement la vie un député d'Assiniboia, une vie pleine de foi, d'espérance et d'idéal.

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, nous, députés du NPD, tenons à exprimer nos plus sincères regrets à la suite du décès de M. A. B. Douglas, député d'Assiniboia. Cet homme avait su gagner le respect et l'estime de tous les partis à la Chambre par ses qualités de député consciencieux et laborieux. Je suis sûr qu'il manquera beaucoup à la Chambre.

Pour ma part, cette disparition est en quelque sorte une perte personnelle. M. Douglas était de Weyburn (Saskatchewan), région que j'ai eu le privilège de représenter pendant quelque 26 ans ici au Parlement et à l'Assemblée législative de la Saskatchewan. J'ai donc connu M. Douglas tout jeune homme et je l'ai toujours eu en très haute estime. Nous étions de très bons amis. A l'époque où j'étais associé au gouvernement de la Saskatchewan, j'ai eu le privilège de l'inviter à faire partie de comités et de commissions à titre de représentant des curateurs de la province et, comme on pouvait s'y attendre, il a toujours accompli sa besogne avec une application rigoureuse et une intégrité à toute épreuve.

Au nom des membres de notre groupe, je vous prie, monsieur l'Orateur, de bien vouloir transmettre à sa veuve, à ses quatre chics garçons et à sa mère, le témoignage de notre plus sincère sympathie en ce moment de deuil. J'espère que cela les réconfortera de savoir que même s'il a été fauché dans la fleur de l'âge, il s'est toujours dépensé généreusement au service de sa collectivité et de son pays, et qu'ici à la Chambre, nous pleurons la perte d'un ami et d'un collègue des plus précieux.

M. Oza Tétrault (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je tiens à dire que mes collègues et moi regrettons vivement la disparition du député d'Assiniboia. M. Albert Douglas nous a toujours semblé l'un des députés les plus actifs, tant aux comités qu'à la Chambre des communes. Nous offrons à M^{me} Douglas et à sa famille nos plus sincères condoléances.

M. l'Orateur: Je signale à la Chambre que j'ai déjà exprimé à M^{me} Douglas les condoléances des députés de